



## Procédure d'inscription au collège

publié le 26/05/2020

Mesdames, messieurs les parents d'élèves,

Le contexte actuel nous oblige à modifier la façon de procéder pour la réinscription au collège de votre enfant.

Les dossiers de réinscription sont à récupérer au collège selon le planning suivant :

-pour les inscriptions en cinquième

le 2 juin de 16h à 19h

le 4 juin de 16h à 19h

-pour les inscriptions en quatrième

le 4 juin de 16h à 19h

le 5 juin de 16h à 19h

-pour les inscriptions en troisième

le 5 juin de 16h à 19h

le 8 juin de 16h à 19h

Les dossiers dûment complétés seront à déposer dans la boîte aux lettres du collège avant le 20 juin.

Eric Delage

Principal



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement** : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.